

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

BUDGET 2019



18 DÉCEMBRE 2018



Le Code Municipal et la Loi sur la Fiscalité municipale requièrent que la Municipalité diffuse aux citoyennes et citoyens le budget adopté pour le prochain exercice financier et demande qu'il soit distribué gratuitement à chaque adresse de la Municipalité.

Ainsi, c'est avec grand plaisir que je vous transmets le budget 2019 reflétant les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Placide. Vous y constaterez :

- ✓ Que le conseil municipal prévoit en 2019, des dépenses d'un montant de 2 612 000 \$, contrairement à 2 421 680 \$ pour l'exercice financier 2018.
- ✓ Que la valeur foncière pour 2019 est passée à 308 907 900 \$ alors qu'en 2018 elle était de l'ordre de 289 917 400 \$. Cela représente une augmentation de 18 990 500 \$ soit une hausse de 6.6%.
- ✓ Que le taux de taxation foncière générale sera à la baisse en 2019, passant de 0.5909 \$ au taux de 0.5837 \$, soit une baisse de 1.23% tel que prévu dans le projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et les compensations afférentes pour l'année 2019 qui sera adopté en janvier 2019.

L'année 2019 marque le début d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. Ainsi, tout contribuable peut demander la révision de son évaluation, avant le 1^{er} mai 2019, en respectant les procédures indiquées au verso de son compte de taxes municipales. Au besoin, n'hésitez pas à communiquer ou à vous présenter au bureau municipal pour obtenir plus d'informations à cet effet.

Nous vous présentons un budget municipal équilibré avec l'affectation d'une somme de 230 000 \$ provenant du surplus accumulé. Il s'agit d'un budget réaliste, résultat d'une gestion administrative réfléchie et responsable des deniers publics. La Municipalité doit faire face à une importante baisse de revenus provenant de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes, de l'ordre de 18 580 \$ et à une hausse des coûts reliés aux services fournis par la Sûreté du Québec. De plus, plusieurs projets devenus essentiels ont eu un impact sur le taux de taxation. Entre autres, des contrats venant à échéance ont dû être renégociés à la hausse, comparativement aux trois dernières années, tels que le marquage de la chaussée, l'entretien des espaces verts et le fauchage le long des routes. Nous continuerons évidemment en 2019, à offrir à la population des services de qualité tant à l'administration, aux communications, en urbanisme, en sécurité publique, en loisir et culture qu'aux travaux publics, toujours en respectant la capacité de payer des citoyens et dans le but de développer leur fierté d'appartenance à notre belle communauté.

Le Conseil municipal est conscient des attentes de la population et des divers organismes de la Municipalité et désire que le budget 2019 y réponde adéquatement. Ainsi, nous avons entrepris en 2018 plusieurs projets qui se poursuivront en 2019

tels qu'une démarche qui mènera à l'adoption d'une politique municipale pour les familles et les aînés, de multiples travaux de pavage ainsi qu'une réforme des règlements d'urbanisme. Une étude a également été effectuée en 2018 relativement à la mise aux normes du presbytère. Ce dossier demeure prioritaire pour la Municipalité qui poursuivra ses efforts pour l'obtention de subventions y étant reliées.

Au niveau, des grands projets complétés en 2018, notons particulièrement l'aménagement extérieur d'un escalier en béton facilitant l'accès au bâtiment occupé par la Société Arts et Culture, le remplacement des pompes et la reconfiguration du système de distribution de la station d'aqueduc du Village ainsi que le pavage de tronçons de routes secondaires. La construction de la Caserne des pompiers a été finalisée et nos pompiers ont eu le plaisir de s'y installer !

En 2019, nous comptons réaliser de beaux projets tels que l'adoption d'une politique d'affichage, la production d'un document d'informations destiné aux nouveaux arrivants qui remplacera les pochettes de bienvenue, la bonification de dépliants présentant les services municipaux et l'enrichissement des contenus sur notre site internet et médias sociaux. Nous ferons de plus l'acquisition d'un service automatisé d'alerte aux citoyens et l'alimentation du bureau municipal en cas de situation d'urgence sera également réalisée. Parallèlement, nous installerons une borne de péage pour l'accès des non-résidents au quai municipal. La Municipalité compte demander à des firmes professionnelles un plan d'aménagement du parc Adélaïde-Paquette, un plan d'intervention sur le réseau routier ainsi qu'une analyse de conformité du traitement de l'eau potable. De plus, une plantation d'arbres est prévue sur le terrain adjacent à la bibliothèque et un programme de lutte contre l'agrile du frêne sera mis en place sur les terrains municipaux. La réalisation des projets en urbanisme, sera soutenue par l'embauche d'un(e) stagiaire au service de l'urbanisme au cours de l'été 2019.

Au niveau communautaire, nous maintiendrons notre appui indéfectible aux organismes en place et poursuivrons notre réflexion relativement à la réorganisation des locaux municipaux afin de rencontrer, le plus adéquatement possible, leurs besoins. Le très populaire événement hivernal « Les Folies Nordiques » sera de retour en février prochain.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil municipal, la direction générale et tous les employés municipaux pour la préparation du budget 2019. Une mention particulière aux nombreux bénévoles qui s'impliquent d'une façon remarquable, directement ou indirectement, au sein des multiples organismes que compte notre dynamique Municipalité. Votre présence est précieuse et indispensable à la tenue de multiples activités et services ainsi qu'au rayonnement régional de Saint-Placide.

RICHARD LABONTÉ, MAIRE

Richard Labonté

**BUDGET 2019**

LES REVENUS	BUDGET 2018	BUDGET 2019	Écart 2019/2018
Taxes sur la valeur foncière	1 896 870 \$	2 022 950 \$	126 080 \$
Taxes sur une autre base – tarification	167 175 \$	169 290 \$	2 115 \$
Paiement tenant lieu de taxes	12 400 \$	12 400 \$	0 \$
Autres revenus de sources locales	298 955 \$	329 260 \$	30 305 \$
Transferts	46 280 \$	78 100 \$	31 820 \$
TOTAL DES REVENUS	2 421 680 \$	2 612 000 \$	190 320 \$
LES CHARGES			
Administration générale	772 070 \$	790 110 \$	18 040 \$
Sécurité publique	456 010 \$	470 880 \$	14 870 \$
Transport	516 170 \$	545 825 \$	29 655 \$
Hygiène du milieu	332 530 \$	353 270 \$	20 740 \$
Santé et bien être	2 000 \$	2 000 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	207 850 \$	245 365 \$	37 515 \$
Loisirs et culture	475 490 \$	524 595 \$	49 105 \$
Frais de financement	48 765 \$	64 095 \$	15 330 \$
TOTAL	2 810 885 \$	2 996 140 \$	185 255 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Frais d'amortissement immobilisation	(270 900 \$)	(265 320 \$)	5 580 \$
Remboursement en capital	39 270 \$	57 945 \$	18 675 \$
Affectations	(157 575 \$)	(176 765 \$)	(19 190) \$
Activités d'investissement			
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	(389 205 \$)	(384 140 \$)	5 065 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 421 680 \$	2 612 000 \$	190 320 \$